

Hôtel du Parlement  
2, rue de l'Hôpital  
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 72 23  
f +41 32 420 72 21  
parlement@jura.ch

Delémont, le 19 décembre 2017

## Communiqué de la présidence du Parlement

### Précisions relatives à la dénonciation pénale de M. Yves Gigon, député

En fin de semaine dernière, les médias ont communiqué sur le fait que le député Yves Gigon a déposé une dénonciation pénale auprès du Ministère public contre le président du Tribunal cantonal en lien avec l'affaire Pauline Queloz. Dans ce cadre, il a été mentionné la fonction de président de la commission de la justice qu'occupe M. Gigon.

Pour lever toute ambiguïté et éviter toute confusion, la présidence du Parlement tient à préciser que la démarche de M. Gigon a été entreprise à titre strictement personnel et n'engage ni le Parlement, ni la commission parlementaire de la justice. Aucun organe du Parlement n'a par ailleurs été informé préalablement de cette démarche.

---

Personnes de contact :

Frédéric Lovis, président du Parlement, au 078 629 64 00

Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement, au 032 420 72 22 ou 079 562 60 85